

# LEGENDE

-  Zone humide (Source Pré-localisation DREAL)
-  Bassin d'irrigation en zone humide (Source Pré-localisation DREAL)
-  Zone humide (Source Hydratop)
-  Haie protégée au titre de l'article L 123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
-  Terrains cultivés et espaces non bâtis protégés au titre de l'article L 123-1-5 III 5° du code de l'urbanisme
-  Parc protégé au titre de l'article L 123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
-  Site archéologique
-  Edifice remarquable d'intérêt patrimonial protégé au titre de l'article L 123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
-  Construction neuve selon les permis de construire transmis par la commune (mise à jour cadastrale à titre indicatif)
-  Sentier piétonnier à conserver au titre de l'article L 123-1-5 IV 1° du code de l'urbanisme
-  Emplacement réservé
-  Secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation
-  Périmètre de servitude de limitation de la construction pendant 5 ans, à partir de la date d'approbation du PLU

## INTITULE DES ZONES ET DES SECTEURS

### Zones U (urbaines) :

-  UA : Zone urbaine ancienne à vocation mixte
-  UB : Zone urbaine d'extension récente à vocation principale d'habitat

### Zones AU (à urbaniser) :

-  1AUh : Zone d'urbanisation future à court terme à vocation principale d'habitat
-  2AUh : Zone d'urbanisation future à long terme à vocation principale d'habitat

### Zones A (agricoles) :

-  A : Zone agricole
-  Ap : Zone agricole de sensibilité patrimoniale

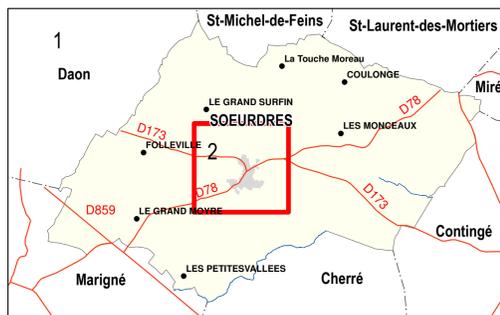
### Zones N (naturelles) :

-  N : Zone naturelle protégée du fait de sa sensibilité environnementale et paysagère
-  Nc : Ancienne zone de carrière et de stockage de déchets ménagers
-  Ne : Secteur de la station d'épuration
-  NL : Secteur naturel d'équipements légers de plein air à vocation de tourisme et de loisirs
-  Np : Zone naturelle de sensibilité patrimoniale

Source cadastre - Communauté de Communes du Haut Anjou

## 4 - PLAN DE ZONAGE

Commune de Soeurdres  
Département du Maine-et-Loire



### ZONE CENTRE - Plan 2

### APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Echelle : 1/2000 ème

Dossier n° 384-TER1-0112-49

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire
1	Elargissement du chemin communal (62m²)	Commune

PLAN LOCAL D'URBANISME



CONCEPTION URBANISME ET PAYSAGE  
VU D'ICI  
2 rue Amédée Anquetin  
49070 - Beaupréau  
Tél. 02 41 72 14 18  
Fax. 02 41 72 14 18  
E-mail: urbanisme@vu-dici.fr  
Internet: www.vu-dici.fr